PRÉFET
DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité

Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Tarn
Acte n°2022-16 / NT

Arrêté conjoint portant modification de l'organisation du service départemental d'incendie et de secours du Tarn

Le préfet du Tarn,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1424-6 et R 1424-1 ;

Vu les avis favorables :

- du comité technique en date du 27 juin 2022 ;
- comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 27 juin 2022 ;
- de la commission administrative et technique du service d'incendie et de secours en date du 29 juin 2022 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du service d'incendie et de secours du Tarn en date du 30 juin 2022,

Vu le décret du Président de la République du 26 janvier 2022 portant nomination de monsieur François-Xavier LAUCH en qualité de préfet du Tarn ;

Sur proposition du sous-préfet, secrétaire général de la préfecture

ARRÊTE

Article 1er : L'organisation du service d'incendie et de secours du Tarn est fixée conformément à l'organigramme joint en annexe.

Article 2 : L'arrêté n°2019-48 portant modification de l'organisation du SDIS en date du 25 juin 2019 est abrogé.

Tél : 05 63 77 35 18
Mél : direction.etat-major@sdis81.fr
SDIS du Tarn - 15 rue de Jautzou - CS 92040 – 81012 ALBI CEDEX 09 – www.sdis81.fr

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Albi le 09 SEP. 2022

Le Préfet,

Le Président
du conseil d'administration du SDIS,

Michel BENOIT.

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Cette décision peut faire l'objet dans le même délai d'un recours gracieux auprès de l'autorité qui l'a délivrée.

Le Tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV – BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr

Tél : 05 63 77 35 18
Mél : direction.etat-major@sdis81.fr
SDIS du Tarn - 15 rue de Jautzou - CS 92040 – 81012 ALBI CEDEX 09 – www.sdis81.fr

PRÉFET - PCASDIS

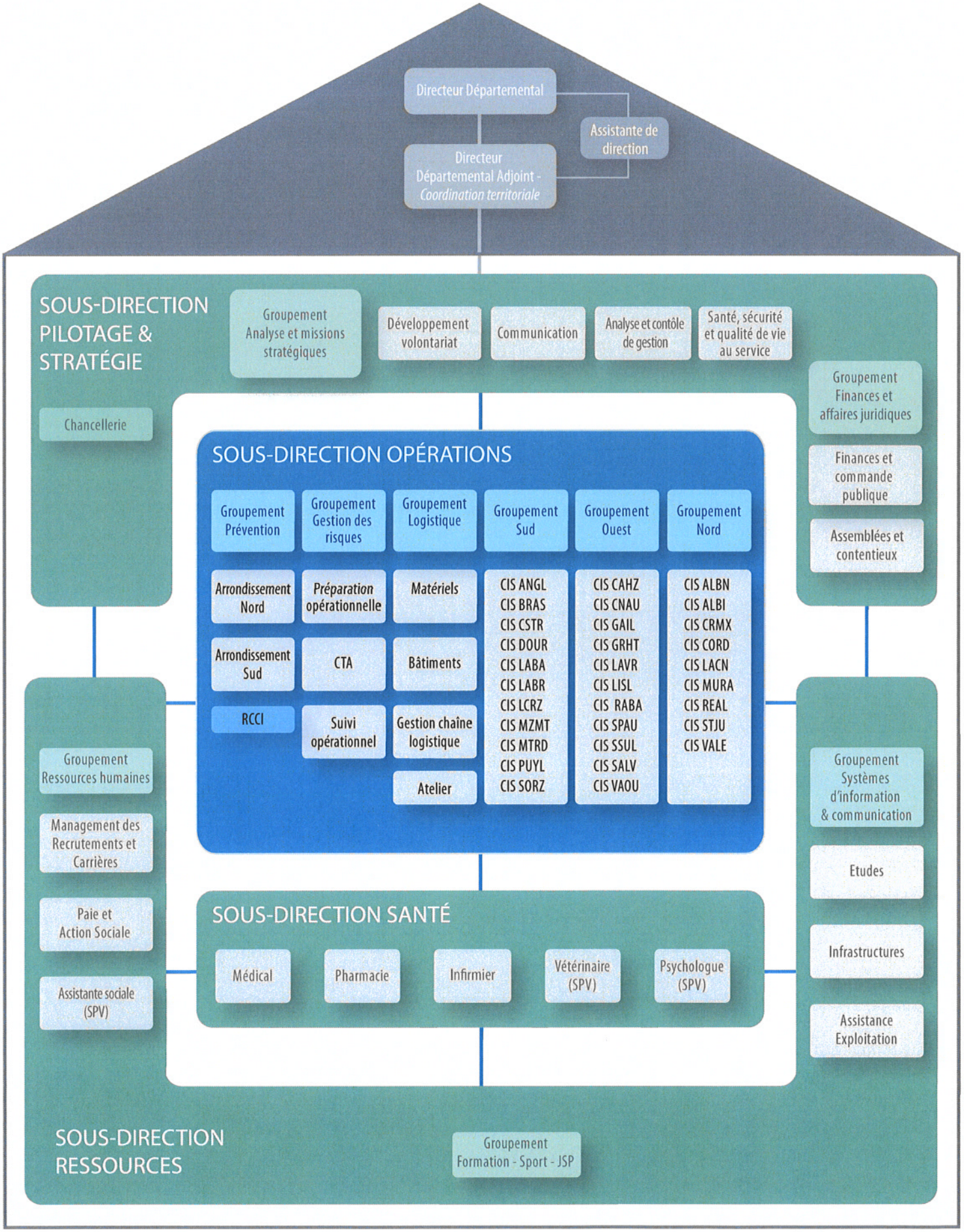

Date de mise à jour : 1er juillet 2022